

## À METTRE À VOTRE AGENDA

### COLLECTIF À MAGELLA-PARADIS

« TOMBE LA NEIGE »

Inscription jusqu'au 16 novembre

### EXPOSITIONS

#### GALERIE DU TRAIT-CARRÉ

Marc-Antoine Cloutier

« TERRES ISOLÉES, AU NORD DU DEUXIÈME LAC »

DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE AU 6 JANVIER

Céline Blouin

« LA RÉSILIENCE PAR L'ATTACHEMENT »

DU 25 JANVIER AU 6 FÉVRIER

#### GALERIE MAGELLA-PARADIS

Dorothée Couture

« Dictées du cœur »

DU 25 JANVIER AU 6 FÉVRIER

## PARTY DE NOEL

6 DÉCEMBRE 2018



## INSCRIPTIONS AUX COURS ET ATELIERS

10 JANVIER 2019

EXPOSIUM  
5 AU 7 AVRIL 2019

(Formulaire d'inscription, renonciations et règlements)

### SOMMAIRE

|                                      |       |
|--------------------------------------|-------|
| Mot du président                     | 2     |
| Galerie d'art du Trait-Carré         |       |
| • Marc-Antoine Cloutier              | 3     |
| • Céline Blouin                      | 4     |
| Galerie d'art Magella-Paradis        |       |
| • Dorothée Couture                   | 5     |
| Formation                            | 6-7   |
| Nouvelles de la société              |       |
| • Ateliers d'initiation              | 8     |
| • Nouveau cours ajouté               | 8     |
| • Expositum                          | 8     |
| • Voyage à New-York                  | 9     |
| • Inscription pour hiver 2019        | 9     |
| Les lutins de Noël à Magella-Paradis | 9     |
| «Tombe la neige»                     | 10    |
| Session de dessin en art animalier   | 11    |
| Expositum                            | 12-19 |
| En mémoire de                        | 20    |

Les Racont'arts est le journal de la Société artistique de Charlesbourg

Tirage : 50

Édition électronique sur le site de la Société

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

Dépôt légal : ISSN 1480-8722

RÉALISATION : Françoise Dorais

## SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE CHARLESBOURG

### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

#### Exécutif :

Président : Alain Fortier  
Vice-présidente : Diane Leclerc  
Secrétaire : Martine Giroux  
Trésorière : Françoise Dorais

#### Administrateur/administratrices:

Johanne Émard, Pierrette St-Pierre.

#### Responsable de la ville : Karine Bussières

tél.: 418-641-6401 poste 3443

Secrétariat: Ginette Bouchard 418-623-1877

Courriel : [info@societeartistiquedecharlesbourg.com](mailto:info@societeartistiquedecharlesbourg.com)

Site internet : [societeartistiquedecharlesbourg.com](http://societeartistiquedecharlesbourg.com)

Facebook : [facebook.com/societeartistique](https://facebook.com/societeartistique)

## HEURES D'OUVERTURE

### Secrétariat:

Lundi  
9 h à 14 h 30

### Galleries

Samedi et dimanche  
13 h à 17 h



**Encadrement Plus**  
Encadrement sur mesure de tout genre  
Nombreux spéciaux en magasin

François Bouchard & Lisette Barbeau  
Propriétaires  
Tél. & Fax : 418.660.9614  
Courriel : [encadrementplus@hotmail.com](mailto:encadrementplus@hotmail.com)  
1870, avenue d'Estimauville, porte 300, Québec G1J 5B1

## MOT DU PRÉSIDENT

La saison d'automne progresse rapidement et déjà la froidure est à nos portes alors que notre programmation d'expositions a attiré l'attention et que nos cours et ateliers battent leur plein. Une très belle participation est observée dans l'une comme dans l'autre et nous espérons poursuivre dans la même veine alors que de nombreuses activités et opportunités sont par ailleurs offertes à nos membres et nous souhaitons que chacun en bénéficie pleinement.

Une offre qui vous est proposée par des bénévoles qui ne ménagent rien pour faire de l'appartenance à la Société une expérience intéressante. D'ailleurs de nombreuses activités vous sont proposées dans les pages suivantes, il n'en tient qu'à vous d'en être.

En cette fin d'année, il me fait un grand plaisir de rappeler la contribution de nos bénévoles sans laquelle nous ne pourrions compter sur autant de services et activités et surtout de les remercier de leur indispensable contribution.

Comme nous aborderons prochainement la période des Fêtes, j'en profite également pour vous souhaiter ainsi qu'aux vôtres un Joyeux Noël et une Année 2019 remplie de joie, santé et de prospérité.

Au plaisir de vous rencontrer dans une ou l'autre de nos activités!

Alain Fortier, président



**CONCEPT UNIQUE  
AU CENTRE-VILLÉ**

La destination  
pour votre matériel d'artiste

- matériel d'artiste • librairie •
- matériel informatique • café •

Revendeur agréé  
Magasin Campus agréé

**coop  
zone**

Édifice BEENOX  
305, boul. Charest Est  
418.656.2600, poste 6950  
[www.zone.coop](http://www.zone.coop)

## Galerie d'art du Trait-Carré

### MARC-ANTOINE CLOUTIER

Du 1<sup>er</sup> décembre au 6 janvier 2019, l'exposition « *Terres Isolées : au Nord du deuxième lac* » sera présentée à la *Galerie d'art du Trait-Carré*. Dans le cadre de sa programmation, la *Société artistique de Charlesbourg* offre à un étudiant de l'*Université Laval* l'opportunité de réaliser une exposition solo. Aussi, elle est heureuse de présenter cette exposition de l'artiste Marc-Antoine Cloutier.

Détenteur d'un baccalauréat en arts visuels et médiatiques, récipiendaire du *Prix René-Richard* 2018 ainsi que d'un prix émis par *La Chambre Blanche* la même année, Marc-Antoine Cloutier poursuit actuellement ses études à la maîtrise en arts visuels de l'*Université Laval*. C'est donc dans le cadre de ses recherches menées lors de ces études que les œuvres de Marc-Antoine Cloutier nous sont présentées.

L'exposition *Terres Isolées : au Nord du deuxième*

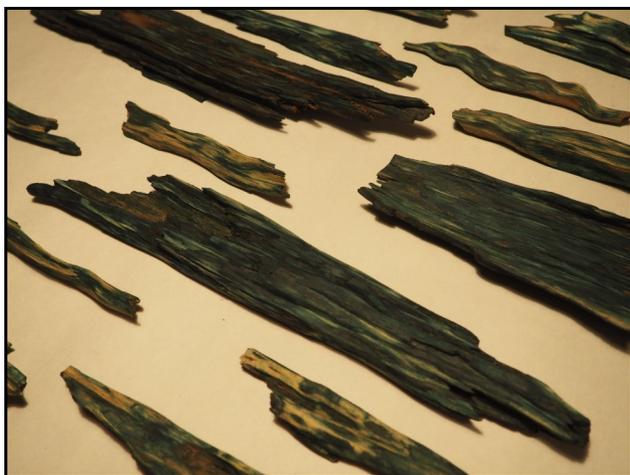


image d'un détail d'une installation

*lac* est le résultat d'un projet de recherche basé sur une zone géographique ignorée par sa population avoisinante. Ayant grandi à Fossambault-sur-le-lac, l'artiste a longuement été intrigué par les territoires inhabités au nord du lac St-Joseph, lieu en constante croissance démographique. Pour mieux comprendre la dualité entre ces deux milieux, Marc-Antoine Cloutier a investi le terrain à quelques reprises dans le but d'explorer en profondeur ces terres isolées. À partir de quelques croquis et collectes d'objets, l'artiste propose un corpus pictural et sculptural mettant en valeur les forêts, marécages et lacs qui composent ce vaste territoire naturel.

Cette exposition, déployée sous forme de parcours cartographique, présente différents lieux inaccessibles propices à la contemplation et l'évasion.

**Le vernissage de l'exposition aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> décembre à 14 h**

Martine Giroux

### CÉLINE BLOUIN

La Galerie d'art du Trait-Carré vous offre du 25 janvier au 10 février 2019, l'exposition des œuvres de notre artiste invitée Céline Blouin, sous le thème :

«**LA RÉSILIENCE PAR L'ATTACHEMENT**»

Céline Blouin détient un baccalauréat en Arts Visuels et une formation en diverses techniques de l'Estampe. Elle nous présente des œuvres qui traitent de l'attachement comme un moteur de résilience c'est-à-dire une résistance face au stress qui souvent nous assaille et la capacité à se ressaisir pour contrer ces désagréments afin de réussir à bien vivre en dépit des circonstances défavorables qui peuvent gâcher notre existence !



Pause Jet d'encre sur papier muséal

En se servant d'imageries, elle a choisit les câbles, les ancrages, les cordages qui se resserrent, étouffent pour faire référence aux émotions, aux angoisses et aux épreuves qui nous guettent. D'une façon poétique, elle désire créer un lien pour tenter de retrouver une sérénité, une paix intérieure pour nous permettre d'affronter les travers qui peuvent survenir.

L'artiste a à son actif de nombreuses expositions collectives tant au Québec qu'à l'étranger, soit en France, en Irlande, en Bulgarie et en Écosse. Plusieurs de ses œuvres font partie de diverses collections, entre autres: la banque d'œuvres en arts visuels de l'université Laval, Québec, et La bibliothèque Nationale, estampe, Montréal, Québec.

Pour en savoir plus sur sa production, venez rencontrer Céline. Elle se fera un plaisir de répondre à vos questionnements !

**Le vernissage se tiendra le vendredi 25 janvier 2019. La galerie sera ouverte dès 19 h.**

Pierrette St Pierre, directrice de la galerie d'art.

---

## PARTY DE NOEL «5 À 7»

**6 décembre 2018**

**Nous espérons vous compter parmi nous pour la soirée de Noël de la Société artistique de Charlesbourg. Nous reprenons la formule des dernières années : le cocktail dinatoire qui s'est révélé être un succès.**

### Informations :

- Party de type « cocktail dinatoire » au restaurant Les Cailles du Centre spécialisé Le Fierbourg, 337, 76e rue ouest, Québec.

- Les étudiants servent des cocktails, avec ou sans alcool à deux minis-bars et circulent pour offrir des bouchées fines.

- Tarif : 15 \$ pour les membres et 25 \$ pour les non-membres. De plus, la Société assume la moitié de la facture.

- Deux cocktails sont inclus dans le tarif de-

mandé. Les consommations additionnelles sont au coût de 5 \$ avec alcool et 4,50 \$ sans alcool.

### Déroulement:

- \* Arrivée par l'arrière de l'école, stationnement et entrée
- \* 16 h 30 : Accueil - Présentation de la carte avec numéro pour l'inscription et la prise des coupons pour les cocktails et pour le tirage des prix de présence.
- \* 17 h : Entrée dans la salle
- \* Prix de présence : durant la soirée il y aura tirage de prix de présence
- \* 19 h 45-20 h : Heure de sortie

Lors de votre inscription pour la soirée, vous recevrez une carte numérotée : **IMPORTANT** d'apporter votre carte à l'entrée pour obtenir vos coupons.

**Inscription auprès de vos professeurs ou au secrétariat avant le 23 novembre.**

AU PLAISIR DE VOUS COMPTER  
PARMI NOUS

BONNE SOIRÉE!



## DOROTHÉE COUTURE

Du 25 janvier au 10 février 2019, la Galerie d'art Magella-Paradis met à l'affiche l'exposition « *Dictées du cœur* », de l'artiste Dorothée Couture.



Native de Beauport, Dorothée Couture fait partie des artistes émergents en arts visuels. Son intérêt débute en peignant à l'acrylique sur toile pour exprimer liberté, spontanéité et émotions. Elle passe ensuite de manière autodidacte à l'art du dessin et en fait sa pratique principale.

Mme Couture complète son baccalauréat en arts appliqués à l'Université Ryerson

de Toronto avec une spécialisation en design intérieur. De retour à Québec, elle commence à peindre en 2002 à l'Atelier de création Trace, où elle poursuit son processus d'apprentissage créatif jusqu'en 2016. Peu à peu, elle y développe sa capacité à créer à partir de rien et sans besoin d'incorporer des signes figuratifs à ses toiles.

À partir de 2013, elle s'initie au dessin pour parfaire sa technique et sa capacité à bien exprimer ses intentions. Ce qui n'est au départ qu'une série d'exercices de perfectionnement devient une pratique artistique à part entière. Elle participe à des ateliers auprès d'artistes professionnels et suit des séances périodiques de « coaching ».

Le dessin l'amène à explorer un univers où la communication est l'élément principal. L'artiste exploite et décortique les traits d'un visage sur des entités non humaines afin d'exprimer sa réflexion sur les relations. Au moyen de la ligne courbe, Dorothée Couture rend visible l'importance suprême de l'échange entre tous les éléments de la nature.

### La technique

Le geste qui commande le dessin est pour Dorothée Couture un acte impulsif et instinctif. Expression formelle de son inconscient, le résultat donne néanmoins l'impression d'un travail discipliné et de précision. Au moyen de crayons feutres, pourvus d'une pointe fine et d'une palette restreinte, dont le noir et le sépia; parfois avec une touche de couleurs plus vives.



Dessin avec feutres

Mme Couture mise sur une réalisation graphique ponctuée de figures identifiables qui surgissent à travers des lignes courbes aléatoires. Elle dessine, encore et encore, des lignes et des cercles, ses traits de crayon créant des formes apparemment de leur propre chef. Ils construisent un univers frôlant l'abstraction où la ligne se métamorphose peu à peu en une silhouette présentant certaines caractéristiques d'êtres humains.

Fascinée par le fait que tout prend vie lorsqu'on y ajoute les traits d'êtres humains, l'artiste accueille leur apparition dans ses œuvres pour exprimer sa réflexion. Elle s'appuie également sur certains discours de la société actuelle, à savoir l'exclusion sociale et l'échange parfois difficile entre les gens, pour conceptualiser ce que révèle les figures qui se tournent le dos dans plusieurs de ses œuvres. En somme, elle affirme sa croyance en une conscience universelle qui relie tous les êtres au désir de communiquer et de comprendre la vie.

Venez rencontrer l'artiste et découvrir ses œuvres, les samedis et dimanches, du 26 janvier au 10 février, de 13 h à 17 h, à la Galerie située au 7970, le Trait-Carré Est, de l'Arrondissement de Charlesbourg.

**Le vendredi 25 janvier, la galerie ouvrira à 18 h et le vernissage se déroulera à 19 h.** Bienvenue à tous et toutes !

Pour information : 418-624-7961, 418-623-1877

Diane Leclerc, directrice  
Galerie d'art Magella-Paradis

# Formation

L'inscription pour les cours aura lieu le jeudi 6 septembre 2018 pour la session d'automne et l'inscription d'hiver aura lieu le 10 janvier 2019 à la Galerie d'art Magella-Paradis, 7970 rue du Trait-Carré Est, Québec QC de 19 h à 21h. On peut s'inscrire à l'avance en communiquant avec le professeur ou le secrétariat de la Société.

La carte de membre est obligatoire pour participer aux cours, elle est cependant gratuite pour les étudiants adultes à temps plein. Certaines restrictions et avis représentés par un ou plusieurs astérisques sont indiqués rapportant à des notes de bas de page. Cette liste et les cours peuvent être modifiés ou annulés sans préavis.

## Horaire des cours – Automne / hiver 2018-2019

| Professeur  | Cours   | Endroit | Clientèle               | Jour     | Heures            | Cours n° | Calendrier    |                    |             |                    | Résident | Non-résident |
|---|---|---------|-------------------------|----------|-------------------|----------|---------------|--------------------|-------------|--------------------|----------|--------------|
|   |   |         |                         |          |                   |          | Automne début | Nombre de semaines | Hiver début | Nombre de semaines |          |              |
| Lisette B. Cantin<br>418 628-0299                     | Aquarelle technique mouillée (*)              | GTCAR   | Initiés                 | Lundi    | 13 h à 16 h       | 111      | 17 septembre  | 10 sem.            | 14 janvier  | 10 sem.            | 160 \$   | 240 \$       |
|   |   |         |                         | Lundi    | 19 h à 22 h       | 112      | 17 septembre  | 10 sem.            | 14 janvier  | 10 sem.            | 160 \$   | 240 \$       |
|   |   |         |                         | Jeudi    | 13 h à 16 h       | 114      | 20 septembre  | 10 sem.            | 17 janvier  | 10 sem.            | 160 \$   | 240 \$       |
|   |   |         |                         | Jeudi    | 19 h à 22 h       | 115      | 20 septembre  | 10 sem.            | 17 janvier  | 10 sem.            | 160 \$   | 240 \$       |
| Lyne Lachance<br>418-627-5038                         | Aquarelle technique sèche (*)                 | GTCAR   | Débutants<br>Initiés    | Mercredi | 18 h 30 à 21 h 30 | 118      | 19 septembre  | 10 sem.            | 16 janvier  | 10 sem.            | 150 \$   | 225 \$       |
| Johanne Mauro<br>418 623-9788                         | Dessin et pastel sec (*)                      | GTCAR   | Débutants<br>Initiés    | Mardi    | 19 h à 22 h       | 127      | 9 octobre     | 10 sem.            | 15 janvier  | 10 sem.            | 140 \$   | 210\$        |
|   |   |         |                         | Mercredi | 13 h à 16 h       | 125      | 10 octobre    | 10 sem.            | 15 janvier  | 10 sem.            | 140 \$   | 210\$        |
| Gaétane G. St-Laurent<br>418 849-7236<br>418 570-4284 | Acrylique et huile (*)                        | GMPAR   | Débutants<br>Initiés    | Lundi    | 13 h à 16 h       | 100      | 17 septembre  | 10 sem.            | 14 janvier  | 10 sem.            | 160 \$   | 240\$        |
|   |   |         |                         | Mercredi | 13 h à 16 h       | 103      | 19 septembre  | 10 sem.            | 16 janvier  | 10 sem.            | 160 \$   | 240\$        |
|   |   |         |                         | Jeudi    | 19 h à 22 h       | 102      | 20 septembre  | 10 sem.            | 17 janvier  | 10 sem.            | 160 \$   | 240\$        |
| David Dallaire<br>581-888-5464<br>418-623-1877        | Modelage sur glaise<br>Modèle vivant (*) (**) | GMPAR   | Débutants<br>Initiés    | Lundi    | 18 h 45 à 21 h 45 | 137      | 18 septembre  | 10 sem.            | 14 janvier  | 10 sem.            | 160 \$   | 240\$        |
| Irina Kouznetsova<br>418-623-3734                     | Miniature sur laque (*)                       | GMPAR   | Débutants<br>et initiés | Mercredi | 13 h à 16 h       | 150      | 19 septembre  | 10 sem.            | 16 janvier  | 10 sem.            | 150 \$   | 225 \$       |
|   |   |         |                         | Mercredi | 18 h 30 à 21 h 30 | 151      | 19 septembre  | 10 sem.            | 16 janvier  | 10 sem.            | 150 \$   | 225 \$       |
|   |   |         |                         | Vendredi | 13h à 16h         | 152      | 21 septembre  | 10 sem.            | 18 janvier  | 10 sem.            | 150 \$   | 225 \$       |
| Suzanne Cantin<br>418-623-1552                        | Acrylique et techniques mixtes (*)            | GMPAR   | Initiés                 | Samedi   | 9 h à 12 h        | 171      | 22 septembre  | 10 sem.            | 19 janvier  | 10 sem.            | 160 \$   | 240 \$       |
| Linda Bernier<br>418-998-2107                         | Initiation au portrait (*)                    | GMPAR   | Débutants<br>et initiés | Lundi    | 13 h à 16 h       | 166      | 17 septembre  | 10 sem.            | 14 janvier  | 10 sem.            | 160 \$   | 240 \$       |
|   |   |         |                         | Mardi    | 19 h à 22 h       | 167      | 18 septembre  | 10 sem.            | 15 janvier  | 10 sem.            | 160 \$   | 240 \$       |
|   |   |         |                         | Vendredi | 9 h à 12 h        | 168      | 21 septembre  | 10 sem.            | 18 janvier  | 10 sem.            | 160 \$   | 240 \$       |
|   |   |         |                         | Lundi    | 9 h à 12h         | 164      | .             | 14 janvier         | 10 sem.     | 160 \$             | 240 \$   |              |
|   |   |         |                         | Mardi    | 13 h à 16h        | 165      | 18 septembre  | 10 sem.            | 15 janvier  | 10 sem.            | 160 \$   | 240 \$       |
| Hugues Masse<br>418-624-7138                          | Vitrail (*)                                   | GTCAR   | Débutants<br>et initiés | Vendredi | 19 h à 22 h       | 195      | 21 septembre  | 10 sem.            | 18 janvier  | 10 sem.            | 125\$    | 187,50\$     |
|   |   |         |                         | Samedi   | 9 h à 12 h        | 196      | 22 septembre  | 10 sem.            | 19 janvier  | 10 sem.            | 125\$    | 187,50\$     |

(\* Le coût de l'équipement est en surplus) (\*\* Le coût pour les modèles vivants est en surplus sauf pour l'atelier de dessin)

Prendre note que la Société fournit plusieurs équipements de base tels que tables, chevalets, tables d'appoint et panneaux.

Renseignez-vous auprès des responsables et professeurs.

GMPAR : Galerie Magella-Paradis — GTCAR : Galerie du Trait-Carré — MEBED : Maison Éphraïm-Bédard

| Ateliers libres                  |  |         |                  |          |                   |             |                  |                       |                |                       |                      |                     |
|----------------------------------|--|---------|------------------|----------|-------------------|-------------|------------------|-----------------------|----------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| Responsable                      | Atelier  | Endroit | Clientèle        | Jour     | Heures            | Cours<br>n° | Calendrier       |                       |                |                       | Résident             | Non-<br>résident    |
|                                  |  |         |                  |          |                   |             | Automne<br>début | Nombre de<br>semaines | Hiver<br>début | Nombre de<br>semaines |                      |                     |
| Micheline Brochu<br>418 843-8209 | Médiums divers (*)                                 | MEBED   | Auto-<br>nomes   | vendredi | 10 h à 16 h       | 10 a        |                  |                       | 18 janvier     | 10 sem.               | 45 \$                | 67\$                |
| Diane Giroux<br>418-621-9047     | Aquarelle (*)                                      | GTCAR   | Auto-<br>nomes   | Mardi    | 10 h à 16 h       | 10 b        | 18 septembre     | 10 sem.               | 15 janvier     | 10 sem.               | 45 \$                | 67\$                |
| Alain Fortier<br>418 623-1877    | Sculpture sur glaise avec<br>modèle vivant(*) (**) | GMPAR   | Auto-<br>nomes   | Mardi    | 18 h 45 à 21 h 45 | 10 c        | 18 septembre     | 12 sem.               | 5 février      | 8 sem.                | A 55 \$ /<br>H 36 \$ | A 82\$ /<br>H 52 \$ |
| Hugues Masse<br>418-624-7138     | Atelier dirigé de vitrail (*)                      | GTCAR   | Initiés<br>(***) | Vendredi | 19 h à 22 h       | 10 d        | 21 septembre     | 10 sem.               | 18 janvier     | 10 sem.               | 50 \$                | 75 \$               |
|                                  | Atelier dirigé de vitrail (*)                      | GTCAR   | Initiés<br>(***) | Samedi   | 9 h à 12 h        | 10 e        | 22 septembre     | 10 sem.               | 19 janvier     | 10 sem.               | 50\$                 | 75 \$               |
| Alain Fortier<br>418 623-1877    | Dessin de modèle vivant<br>(*)                     |         |                  | Vendredi | 13 h à 16 h       | 10 f        | 21 septembre     | 10 sem.               | 18 janvier     | 10 sem.               | 145 \$               | 217,50\$            |

(\* Le coût de l'équipement est en surplus ) (\*\* Le coût pour les modèles vivants est en surplus sauf pour l'atelier de dessin) (\*\*\*) L'atelier de vitrail dirigé s'adresse aux participants ayant une base certaine mais qui doivent être accompagnés dans leur réalisation)

Prendre note que la Société fournit plusieurs équipements de base tel que tables, chevalets, tables d'appoint et panneaux.  
Renseignez-vous auprès des responsables et professeurs.

GMPAR : Galerie Magella-Paradis — GTCAR : Galerie du Trait-Carré — MEBED : Maison Éphraïm-Bédard



## Coordonnées de nos locaux



**GTCAR** : Galerie d'art du Trait-Carré  
7985, le Trait-Carré Est  
Québec

**GMPAR** : Galerie d'art Magella-Paradis  
7970, le Trait-Carré Est  
Québec

**Journées réservées à la Galerie :**  
Mardi AM et PM jusqu'à 18 heures  
Jeudi AM et PM jusqu'à 18 heures



## Nouvelles de la société

### ATELIERS D'INITIATION À COÛT MODIQUE

L'année dernière, nous avons proposé quelques ateliers d'initiation à très faible coût afin de permettre aux membres et même aux non-membres de s'initier à diverses techniques.

Devant le succès obtenu, nous reprenons cette offre en novembre *pour les membres et les non membres*. Nous proposerons les ateliers suivants :

#### *Atelier d'initiation au dessin d'observation avec modèle vivant (1/2 journée)*

**10 novembre (13 h à 16h) :**

Un aperçu d'une des techniques de base utilisée pour maîtriser les fondements du dessin académique si utile pour résoudre divers problèmes liés à la réalisation d'œuvre picturales.

Contactez Alain Fortier : 418-626-2949



### ATELIER D'INITIATION AU PORTRAIT

**17 novembre (9h à 12h et 13h à 16h):**

Une incursion dans l'art ancien du portrait considéré pendant longtemps comme l'art majeur de la peinture, une revue des concepts et des techniques utilisées pour la réalisation de portraits.

Au programme : Règles de base, canons de la figure humaine, modelé et ombres et lumières. Exercices pratiques.

Contactez Linda Bernier 418-998-2107



### ATELIER D'INITIATION AU PASTEL

**24 novembre :**

Le pastel est un médium très intéressant qui permet des harmonies de couleurs extrêmement sophistiquées. Il demande une bonne maîtrise mais son utilisation est relativement propre et agréable alors qu'il permet de jouer sur une gamme de couleurs spectaculaires.

Au programme : la connaissance du pastel, supports à utiliser (papier, carton etc...), des techniques à utiliser et des exercices pour mettre en pratique les notions enseignées.

L'atelier s'adresse aux personnes n'ayant jamais utilisé le pastel.



Contactez Linda Bernier 418-998-2107

#### *Coût pour tous les ateliers:*

Membres : 5\$ (matériel inclus)

Non membres : 10\$ (matériel inclus)

### *Nouveau cours ajouté à notre programmation*

Un cours additionnel de dessin et peinture – tous médiums s'ajoutera en janvier à notre programmation les lundi matin de 9 h à 12 h. Une occasion pour les lève-tôt qui pourront profiter de cette offre pour s'initier au dessin et à la peinture quel qu'en soit le support.

Le cours est proposé par Linda Bernier qui compte de nombreuses années comme professeure et qui propose déjà cet intéressant contenu. Consultez notre horaire pour en savoir un peu plus.

### Exposium

Nous sommes à mettre en place le prochain Exposium des arts qui se tiendra du 5 au 7 avril 2019 au Carrefour Charlesbourg.

Vous pouvez faire votre pré-inscription dès maintenant en complétant les documents habituels, le formulaire d'inscription et les deux (2) renoncations suivent dans les pages de ce journal.

Nous limitons encore cette année l'occupation du centre commercial à 60 emplacements.

Le comité organisateur

## Voyage à New York

Nous sommes toujours en négociation pour une offre de voyage dans les musées de New York fin avril 2019.

La programmation qui nous a été proposée est beaucoup trop serrée alors que de très nombreux déplacements et un voyage de nuit nous sont apparus trop exigeants.

Nous sommes à élaborer une proposition plus raisonnable permettant à notre avis de retirer un meilleur bénéfice et surtout de moins pénaliser physiquement les voyageurs.

Nous vous reviendrons avec plus de détails prochainement.

## Inscription de janvier

Comme novembre est à nos portes et qu'une nouvelle édition du Racont'Arts avant les Fêtes est peu probable, nous vous rappelons que l'inscription de janvier pour les cours et ateliers aura lieu le 10 janvier 2019 à la Galerie d'art Magella-Paradis, 7970, rue du Trait-Carré Est, Québec.

Un horaire des cours est disponible dans nos pages.

---

## Le Noël des lutins à Magella-Paradis

Dans le cadre des activités du Noël au Trait-Carré, les familles sont invitées à venir créer des aquarelles pour plaire aux Lutins de Noël, le **2 décembre**, entre 13 h 30 et 16 h.

L'activité est gratuite pour toute la famille et le matériel est fourni. Les artistes en herbe seront accompagnés d'artistes d'expérience.

Pour information : 418-623-1877

ou

[info@societeartistiquedecharlesbourg.com](mailto:info@societeartistiquedecharlesbourg.com)

Photo du Noël 2017 :



# GALERIE D'ART MAGELLA-PARADIS

## « Tombe la neige... »

« Tombe la neige...elle ne viendra pas...Tombe la neige... » Elle vient toujours et nous donne des hivers blancs!

Et vous, vous participerez à notre collectif d'hiver dont le thème, comme vous l'avez sûrement deviné, est « Tombe la neige » ... Vous serez avec nous et nous présenterez les nombreux aspects de notre hiver!

Notre exposition hivernale se tiendra du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 6 janvier 2019.

## Inscription

Par téléphone au secrétariat au numéro 418 623-1877 ou par courriel à :

[info@societeartistiquedecharlesbourg.com](mailto:info@societeartistiquedecharlesbourg.com)

Vos coordonnées personnelles : courriel, numéro de téléphone, numéro de membre, la technique privilégiée, titre(s) et dimensions de l'œuvre ou des œuvres, prix de vente.

Date limite d'inscription pour que vos noms apparaissent dans la publicité est fixée **au 16 novembre**.

Réception des œuvres **mardi 27 novembre**, de 9 h à 12 h, à la Galerie d'art Magella-Paradis, au 7970, le Trait-Carré Est.

Vernissage le **1<sup>er</sup> décembre** à 14 h, la galerie ouvrira à 13 h.

## Informations techniques

Œuvres : Sont acceptées une seule œuvre d'une dimension maximale de 24'' x 30'' ou deux de plus petite dimension. Les œuvres doivent être encadrées ou pour les toiles galerie, les côtés du tableau peints.

Cartes : Chaque artiste présent à l'exposition peut y apporter dix cartes des reproductions de ses œuvres pour la vente en galerie. Elles devront être accompagnées d'une enveloppe blanche, le tout inséré sous pellicule plastique afin de ne pas les abîmer lors de la manipulation par les visiteurs. *Le prix des cartes est fixé par chaque artiste et doit être inscrit sur la pellicule plastique.*

Curriculum vitae : apportez votre cv qui sera intégré dans notre cartable des artistes exposants (1 page maximum, recto-verso dans une pochette protectrice). Un emplacement est réservé pour vos cartes professionnelles.

Ce collectif se tiendra les samedis et dimanches, du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 6 janvier 2019.

**IMPORTANT : Les deux galeries de la Société seront fermées les fins de semaine du 22-23 décembre et du 29-30 décembre.**

On vous attend en grand nombre lors du **vernissage le 1<sup>er</sup> décembre à 14 h**. La galerie ouvrira à 13 h.

Diane Leclerc  
Directrice

## SESSION DE DESSIN EN ART ANIMALIER – Février 2019

La Société offre la reprise de l'activité de dessin en art animalier pour le mois de février 2019. Cependant, l'activité se déroulerait une journée de semaine, le lundi de 9 h à 16 h. Nous avons besoin de connaître votre intérêt pour la réalisation de ce projet en semaine.

**Le projet :** Amener entre huit et douze artistes dans un environnement où ils pourront s'initier ou se perfectionner à l'art animalier en présence de spécimens de haute qualité.

**Lieu :** au siège social de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, FédéCP, situé au 162, rue du Brome, à Saint-Augustin-de-Desmaures. À 35 kilomètres de Québec, environ 30 minutes de route. Cet endroit offre un vaste assortiment de spécimens d'oiseaux, de mammifères et de poissons naturalisés.

**Date :** Lundi, ...février 2019

**Horaire :**

|         |   |
|---------|---|
| 9 h 30  | installation  |
| 10 h    | séance de dessin, croquis                               |
| 12 h    | repas (chacun apporte son lunch, cuisinette accessible) |
| 15 h    | fin de l'activité                                       |
| 15 h 30 | quitter les lieux                                       |

**Matériel requis, non fourni :** matériel pour croquis, carnet, tablette, crayons graphites, crayons de couleur, crayons aquarellables, encre, mini-kit aquarelle. *Important : pas d'huile, pas d'acrylique pas de pastel ni de gros fusains compressés.*

**Coût :** 5\$ pour les membres, 10\$ pour les non-membres

**Transport :** covoiturage possible (stationnement gratuit)

**But :** offrir à des artistes la possibilité d'exercer leur art en présence de modèles qui ont l'apparence d'animaux vivants et les voir de près pour en examiner les plus minuscules détails. Présence d'une animatrice.

Il y a également accès à des sentiers pédestres pour joindre la nature aux spécimens « croqués ». La prise de photos pourra permettre de compléter le travail à l'atelier ou à la maison. À la date convenue, en février 2019, le personnel de la FédéCP accueillera les artistes.

Texte et information: Diane Leclerc , 418-626-8009

### Quelques photos de notre session de l'automne 2018



Jean-Luc et le renard



Johanne Mauro et l'ours polaire

# **EXPOSIUM DES ARTS**

**5 au 7 avril 2019**

**C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !**

La Société artistique de Charlesbourg est fière de vous présenter son activité printanière : l'Exposium des Arts qui se tiendra au centre commercial Carrefour Charlesbourg, du vendredi 5 au dimanche 7 avril 2019.

Cet événement, organisé par la Société artistique de Charlesbourg en collaboration avec la direction du centre commercial Carrefour Charlesbourg et de l'arrondissement de Charlesbourg, Ville de Québec, s'adresse à tous les membres.

Nous comptons sur votre disponibilité pour nous donner un coup de pouce. Votre participation serait grandement appréciée et soyez assurés que toute aide, même si ce n'était que pour une seule heure, contribuera au succès de cet événement (voir le formulaire d'inscription).

## **Frais d'inscription :**

Inscription à l'Exposium des Arts : **90 \$**

## **Dates à retenir :**

Date limite d'inscription : **15 février 2019**  
Date limite pour un remboursement : **2 mars 2019**

## **Rappel :**

Aucune couverture d'assurance n'est offerte pour cet événement.  
Chaque artiste sera responsable de ses œuvres en cas de bris, vol ou vandalisme.  
(voir formulaire de renonciation à signer)

Le comité organisateur

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**  
**Date limite d'inscription : le 15 février 2019**

(SVP complétez en lettres moulées)

**IDENTIFICATION DE L'ARTISTE :**

|                                    |                           |
|------------------------------------|---------------------------|
| Nom :                              | Prénom :                  |
| Numéro de carte de membre de SAC : | Médium :                  |
| Adresse :                          |                           |
| Ville :                            | Code postal :             |
| Téléphone (résidence) : ( ) -      | Téléphone (autre) : ( ) - |
| Courriel :                         |                           |

**COÛT D'INSCRIPTION et ACCEPTATION DES RÈGLEMENTS. :**

|  |   |
|--|---|
|  | Je joins mon chèque de <b>90 \$</b> daté du 15 février 2019 au nom de la Société artistique de Charlesbourg.      |
|  | <b>J'ai pris connaissance des règlements et j'accepte de m'y conformer</b><br>Signature de l'artiste _____ Date : |

**Souper des artistes**

|  |   |
|--|---|
|  | Je serai présente pour le souper des artistes le 7 avril. Gratuit pour les artistes participants      |
|  | Je serai accompagnée. Je joins le montant de <b>20 \$</b> par personne.<br>Nombre de personne : _____ |

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>Mercredi, 4 avril<br/>(en soirée) :</b>   | Montage des tables et des chaises         | Installation des nappes sur les tables | Montage du kiosque de la SAC                               |
| <b>Dimanche, 7 avril<br/>(17 h à 18 h) :</b> | Démontage du matériel (tables et chaises) |  | Démontage du kiosque de la SAC                             |
| <b>Pour l'Exposium</b>                       |   |  | Toute autre tâche nécessaire durant la tenue de l'Exposium |

**L'équipe a besoin d'aide pour les activités suivantes (cochez votre disponibilité) :**

**Dépôt du formulaire complété dans la boîte aux lettres à la Galerie d'art du Trait-Carré ou par la poste à l'adresse suivante à l'intention de :**

**Exposium des Arts  
 Françoise Dorais  
 860 Ave de Valence  
 Québec, G1G 2T4**



Québec, le 15 février 2019

Objet: Acceptation des conditions relatives à l'absence de couverture d'assurances pendant l'Exposium des Arts 2019

Cher(e)s exposant(e)s,

La Société artistique de Charlesbourg est encore une fois heureuse de présenter l'évènement «Exposium des Arts 2019 pour une 28<sup>ième</sup> édition.

Elle tient à vous rappeler qu'aucune couverture d'assurance n'est en vigueur pendant la durée de l'évènement et qu'en conséquence, elle décline toute responsabilité concernant tout dommage, bris, vol ou accident pouvant survenir pendant l'exposition concernant les artistes, leurs œuvres, leurs biens et/ou leurs effets personnels.

Le présent document certifie que vous avez pris connaissance de ces faits et conditions et que vous les acceptez.

En foi de quoi, vous devez signer dans la zone réservée à cette fin au bas du présent document.

Merci de votre collaboration

Alain Fortier, président  
Société artistique de Charlesbourg

| ACCEPTATION                 |                    |               |
|-----------------------------|--------------------|---------------|
| SAC                         |                    |               |
| _____<br>Nom du responsable | _____<br>Signature | _____<br>Date |
| _____<br>Nom de l'exposant  | _____<br>Signature | _____<br>Date |



Québec, 15 février 2019

Objet: ACCEPTATION

Cher(e)s exposant(e)s,

Le Carrefour Charlesbourg est encore une fois heureux de vous accueillir pour l'évènement «Exposium des Arts 2019».

Par la présente, nous tenons à vous informer que vous serez responsables de vos équipements, inventaires et des dommages ou vols pouvant être causés lors de l'exposition.

**Vous dégagez «LE CARREFOUR CHARLESBOURG» et propriétaire de l'immeuble «Le FPI COMINAR» de toute responsabilité pour tout dommage de quelque nature que ce soit pouvant survenir pendant l'évènement.**

Si de plus amples informations vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné. En vous remerciant de votre collaboration, veuillez recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

***FPI COMINAR***

Christian Matte  
Directeur *Carrefour Charlesbourg*

**ACCEPTATION**

\_\_\_\_\_  
Nom du responsable

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom de l'exposant

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date



**EXPOSIUM des Arts 2019**  
**Règlements**  
**5 au 7 avril 2019 – Carrefour Charlesbourg**

---

### **Admissibilité**

Pour être admissible, tout participant doit être un artiste individuel et autonome en arts visuels qui rencontre les critères suivants:

- être détenteur d'une carte de membre de la Société artistique de Charlesbourg dont les droits ont été dûment acquittés pour l'année en cours;
- n'être en aucune façon une société, corporation ou entreprise commerciale sous quelque forme que ce soit, ni son représentant;
- être en mesure de présenter des œuvres originales et récentes respectant les lois sur les droits d'auteur.

### **Obligations de l'artiste**

Chaque artiste présent à l'Exposium s'engage à respecter les règles suivantes:

- être présent à l'Exposium au moins 4 heures le vendredi et les journées complètes du samedi et du dimanche, c'est-à-dire à compter de 9 h le samedi et 10 h le dimanche
- présenter des œuvres originales terminées, récentes et de qualité, correctement encadrées, et qui respectent les critères suivants:
  - le bon goût et l'élégance, notamment en prenant en considération le lieu où l'Exposium est présenté, lequel accueille une clientèle familiale;
  - les droits d'auteur et les normes à cet effet, les copies sont prohibées;
  - une exception est permise pour les cadres "galerie" si les côtés sont achevés sans broches ou ruban gommé;
  - la direction de la Société peut intervenir à sa discrétion à ces sujets;
- avoir une attitude courtoise et respectueuse envers le public, les autres artistes, les organisateurs, les commerçants et le personnel et responsables du centre commercial;
- être actif artistiquement à l'emplacement qui lui est assigné;
- conserver en tout temps son emplacement dans un état d'ordre et de propreté:
  - les vêtements et effets personnels peuvent être rangés dans le local désigné à cette fin;
  - éviter de laisser à la vue des visiteurs les déchets ou détritiques et en disposer au fur et à mesure;
  - respecter son emplacement et celui de son voisin en évitant de s'étendre sur ou autour de la table;
  - la consommation de nourriture à son emplacement est proscrite, le local réservé à notre usage peut servir à ce sujet;
- respecter les normes d'accrochage et de présentation en vigueur (voir annexe des consignes et normes);
- les équipements additionnels suivants sont permis:
  - éclairage additionnel, pourvu qu'il ne dépasse pas 100 watts et que l'installation respecte les normes établies par le centre commercial. L'artiste doit fournir la totalité du matériel requis (lampe, crochet, rallonge d'un calibre suffisant et ruban gommé gris communément appelé «dock tape»), les lampes de type DEL sont recommandées, les petits projecteurs halogènes générale-

- ment jaunes de construction excèdent la consommation électrique prescrite;
- petite table d'appoint ne servant que pour le matériel d'artiste (couleurs, pinceau etc.);
- les chevalets de travail sont acceptés pour supporter le travail en cours. Aucune œuvre autre que le travail en cours ne peut y être posée
- la proposition de produits dérivés tels que cartes ou signets, les cartes d'affaires et les portfolios de présentation est permise mais les présentoirs pour ces produits sont prohibés. Les petits porte-cartes d'affaires sont bien sûr acceptés;
- les portables de petite taille et les tablettes seront acceptés mais seulement s'ils ont fonction de portfolio;
- les écrans d'ordinateur ne sont pas permis;
- les produits artisanaux (bijoux, tissages, broderies etc...) ne sont pas acceptés;
- toute offre ou sollicitation directe autre que pour les œuvres en montre tels que les offres de cours, ateliers ou autres ne sera pas permise, une exception est faite pour les professeurs de la Société artistique de Charlesbourg;
- l'artiste a la responsabilité d'assurer la surveillance adéquate de ses œuvres, de ses biens et de ses effets personnels. S'il le désire, il peut prévoir à ses frais une couverture d'assurances (voir section Assurances);
- même si aucune redevance ou commission n'est exigible pendant l'Exposium, l'artiste ayant conclu une vente doit en informer la Société pour fin de statistiques;
- respecter les consignes régissant les entrées et sorties des œuvres et des artistes;
- laisser libres les espaces de stationnement près des portes du centre commercial afin de favoriser les visiteurs;
- l'artiste qui voudrait se désister a jusqu'au 1er mars pour le faire, après cette date il ne pourra être remboursé.

### **Dérogation aux règles**

Les règles mentionnées ci-haut ont pour but d'encadrer le fonctionnement harmonieux de l'Exposium, de respecter des règles légales et les ententes que nous avons avec notre partenaire, le centre commercial Carrefour Charlesbourg.

Le non-respect de ces règles est susceptible d'intervention auprès des artistes de la part de la Société qui prendra les mesures qu'elle jugera nécessaires pour maintenir le respect des règles, le bon fonctionnement de l'évènement ainsi que le respect de ses ententes.

La Société artistique de Charlesbourg, consciente de ses responsabilités, espère ne pas avoir à intervenir auprès des artistes.

### **Assurances**

La Société artistique de Charlesbourg et le centre commercial Carrefour Charlesbourg vous informent qu'aucune protection d'assurances n'est en vigueur à l'Exposium concernant les artistes, leurs œuvres, leurs biens ou leurs effets personnels. En conséquence, la Société et le Carrefour Charlesbourg, décline toute responsabilité en cas de bris, vol ou accident concernant les artistes ou leurs biens pendant l'Exposium.

La couverture d'assurances est entièrement la responsabilité des artistes. Des décharges à cet effet doivent être signées par les artistes avant la tenue de l'évènement.

## **Annexe**

### **Consignes et normes**

#### **Accueil des artistes**

Les artistes doivent se présenter entre 8 h 30 et 10 h le vendredi 6 avril 2019 pour l'accueil. Les consignes suivantes s'appliquent:

- seuls les artistes admissibles ayant complété la totalité des modalités d'inscription avant la date limite d'inscription pourront être reçus;
- les emplacements sont attribués par tirage au sort, sauf les emplacements retenus par la direction de la Société pour ses propres fins et ceux de ses professeurs;
- les documents et articles destinés aux artistes leurs seront remis à leur arrivée de même que le matériel requis pour l'accrochage;
- les artistes doivent se diriger à leur emplacement et prendre possession des lieux. Un électricien du centre commercial pourra les aider pour le branchement des rallonges si besoin est. En cas d'absence il appartiendra à l'artiste de faire l'installation de façon sécuritaire notamment en collant la rallonge au plancher à l'aide de ruban gommé gris («dock tape») pour ne pas nuire à la circulation;
- l'artiste doit accrocher ses œuvres à l'emplacement qui lui est attribué dès son arrivée.

#### **Présence obligatoire et remplacement**

Les artistes doivent être présents selon les règles établies:

- 4 heures le vendredi et les journées complètes du samedi et du dimanche jusqu'à 17 h, heure de fin de l'Exposium.

Si des circonstances spéciales survenaient, l'artiste doit:

- aviser un organisateur à la table de la Société;
- prendre des mesures pour se faire remplacer par une personne responsable;
- en cas de problème, des mesures pourraient être convenues avec les représentants de la Société.

#### **Services additionnels**

La Société artistique de Charlesbourg offre également gratuitement le café à ses exposants, des coupons sont remis à chaque participant à cet effet et l'établissement qui effectue ce service sera identifié lors de l'entrée des artistes.

Également, des barres tendres et des jus en boîte ainsi que des bouteilles d'eau sont offerts sans frais aux participants et sont disponibles à la table de la Société en tout temps.

## **Consignes concernant les manteaux et autres**

Conformément aux ententes que nous avons avec le centre commercial, il est demandé de déposer les manteaux et autres effets dans le local réservé à cette fin et qui sera identifié lors de l'entrée des artistes.

On pourra probablement aussi y laisser des objets et équipements tels que chevalets portatifs et autres notamment la nuit.

Le local étant généralement sous clé celle-ci sera à la table de la Société et disponible au besoin.

## **Normes d'accrochage et de décrochage**

L'accrochage des œuvres doit être effectué dès l'arrivée par l'artiste en utilisant le matériel d'accrochage et d'identification fourni :

- chaque artiste dispose de deux cimaises représentant une surface de 40" x 80", les œuvres devront être accrochées à l'intérieur de cette surface y compris les panneaux latéraux sans l'excéder; toutes les œuvres doivent être accrochées, aucune œuvre ne peut être présentée par terre ou sur un autre support ou chevalet;
- aucune carte d'affaires ou curriculum vitae ne peut être affiché ou accroché sur les cimaises;
- l'identification des œuvres se fait au moyen des cartels fournis, en cas de besoin additionnel se référer à un organisateur à la table de la Société;
- une œuvre vendue peut être remplacée et l'espace peut être réaménagé;
- le décrochage se fait le dimanche après 17 h par l'artiste ou une personne désignée par elle par écrit;
- recommandations
  - vérifier les plaquettes et les vis pour s'assurer qu'elles soient capables de supporter vos œuvres;
  - limiter le nombre de tableaux en les espaçant pour permettre de mieux les apprécier.

Le comité organisateur



# Desjardins

## Caisse populaire de Charlesbourg

ENCADREMENTS  
MULTICADRES

MULTICADRES

MULTICADRES

MULTICADRES

MULTICADRES

**GROS ET DÉTAIL**

- ▲ Cadre de bois
- ▲ Laminage
- ▲ Toile montée
- ▲ Matériel d'artiste
- ▲ Transfert sur toile

Jacquelin Simard

info@multicadres.com  
8930 boulevard Sainte-Anne, Château-Richer (Québec) G0A 1N0

■ Tél : 418 824-4776 ■ Fax : 418 824-4770 ■  
■ Sans frais : 1-800-808-4776 ■ www.multicadres.com ■

### *En souvenir de Jean Giroux*

1931-2018



Le 25 septembre 2018, à l'âge de 87 ans, est décédé monsieur Jean Giroux, époux de madame Denise Lair, fils de feu madame Suzanne Barrette et de feu monsieur Eugène Giroux. Il demeurait à Québec. Il laisse dans le deuil ses enfants : Martine, **membre du CA de la société** (Christian Bilo-deau), Marie (Christian Thibault), Louise (Alain Bureau), Jean-Marc; ses petits-enfants : Marie-Lou, Antoine, Marianne, Alex, Thomas, Sandrine, Jeanne et Renaud; ses frères et sœurs : feu Micheline, feu Jacques, feu Bernard, Marcel, feu Louise, feu Pierre, Lucie, feu François, feu Gisèle, Monique, feu Michel, Roland et leurs conjoints, conjointes; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Lair ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

La famille a reçu les condoléances, en présence des cendres, à la Coopérative funéraire des Deux Rives à Charlesbourg **le dimanche 14 octobre 2018**. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Saint-Charles-Borromée à une date ultérieure.

**Condoléances à la famille.**

7985, Trait-Carré Est, Québec, QC  
G1H 2Z1



Poste publication : 40580514